

# DEMOCRATIE ET PARTICIPATION CITOYENNE : LA SOCIETE CIVILE FACE AUX ENJEUX DE LA CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE AU TOGO

**Kokou Folly Lolowou HETCHELI**

Département de Sociologie

Université de Lomé

Email : donhetcheli@yahoo.fr

## **Résumé**

Dans les années 1990, la société civile naissante a œuvré à l'assouplissement et à la transformation du dirigisme politique qu'a connu le Togo au lendemain de son indépendance. Le climat politique qui l'a vue naître et l'évolution qu'elle a connue au cours de la même période lui confèrent une image stéréotypée : société civile de combat, société civile impartiale, société civile instrumentalisée politiquement. Cependant, son redéploiement dans le processus de démocratisation constitue une véritable expérience de socialisation politique. Ses actions et stratégies participent-elles à l'enracinement de la démocratie ? Constitue-t-elle un acteur incontournable dans l'orientation politique du pays ? Le présent article analyse, à travers une méthodologie de type qualitatif, le rôle des acteurs de la société civile dans le processus d'affermissement de la démocratie au Togo.

**Mots-clés** : démocratie, société civile, Togo, socialisation politique

## **Abstract**

In the 1990s, the burgeoning civil society has worked for the relaxing and the transformation of the political ruling system Togo has experienced just after independence. The political environment in which it grew and the progress it made within the same period confer on her a stereotyped image, that of fighting, impartial and politically influenced civil society. However, her engagement with the democracy process is a real socialization policy experience. Do its actions and strategies participate to the reinforcement of democracy? Is it a key partner in the country's political orientation? The current paper analyzes, through a qualitative research, the role of the partners of the civil society in the process of strengthening democracy in Togo. Key-words: democracy, civil society, Togo, political socialization.

## Introduction

A partir des années 1990, presque tous les Etats africains au Sud du Sahara se sont engagés dans la voie du libéralisme politique sur fond de tensions sociales. De nouveaux acteurs, longtemps écartés de la gestion des affaires de la cité, vont faire leur apparition. L'Afrique amorçait ainsi une importante mutation dans la vie politique de ses Etats. Il s'agit non seulement d'un changement des régimes et systèmes politiques mais aussi de la rupture avec les anciennes pratiques gouvernementales. Cette refondation politique connaît des fortunes diverses selon les Etats.

Au Togo, comme partout ailleurs, la *société civile spontanée* a joué un rôle de premier plan dans la lutte pour la réinstauration de la démocratie libérale. Dans la dynamique du processus de démocratisation, une partie de cette société civile s'est transformée en partis politiques et l'autre va chercher à acquérir une identité propre.

Les leaders de ces partis nouvellement créés, tout en luttant ensemble pour la chute du régime en place, nourrissent chacun l'ambition d'être le prochain et immédiat successeur du président de la république. Dès lors, l'opposition et le pouvoir s'inscrivent dans une logique stratégique de conquête ou de conservation du pouvoir en négligeant les fondamentaux de la démocratie. C'est ainsi qu'on assiste à toute sorte d'incivilités politiques empêchant la démocratie de s'affermir.

Dans une telle situation, la société civile a un rôle primordial à jouer dans la promotion des valeurs, règles, normes et principes qui fondent et guident un Etat démocratique. Quelles sont leurs stratégies d'action ? Ces actions participent-elles à l'enracinement de la démocratie ? Font-elles de la société civile un acteur incontournable dans l'orientation politique du pays ?

La présente recherche analyse le rôle de cette société civile dans le processus de consolidation de la démocratie au Togo.

Ce travail prend appui sur la théorie habermasienne de la société civile qui postule :

« Le cœur de la société civile est donc constitué par un tissu associatif qui institutionnalise dans le cadre d'espaces publics organisés les discussions qui se proposent de résoudre les problèmes surgis concernant les sujets d'intérêt général » (Habermas, 1997 : 394).

Dans le cadre de ce travail, au-delà des données documentaires, des entretiens individuels ont été organisés avec 25 responsables d'organisations de la société civile, une discussion de groupe a été

organisée avec 5 associations des jeunes ayant bénéficié des actions des sessions de formation et sensibilisation et des entrevues ont été menées auprès de 5 responsables de partis politiques.

### **1. Société civile et assouplissement du dirigisme politique au Togo**

Au lendemain de leur accession à l'indépendance dans les années 1960, les Etats africains se sont essayés au pluralisme politique. Dès lors, le parti unique a été convoqué pour promouvoir le développement socioéconomique et l'unité nationale que les forces politiques centrifuges tentaient de fragiliser (Hetcheli, 2012 : 33).

Au Togo, l'Etat monolithique, à ses débuts, essayait de répondre aux demandes sociales. Mais dans son évolution, il a instauré une socialisation politique dictatoriale pour s'assurer du contrôle du corps social. Pour asseoir son autorité et avoir une emprise sur la population, l'Etat a non seulement monopolisé tous les moyens de communication de masse mais également a mis en place un dispositif répressif lui permettant de détruire et décourager toute velléité de contestation.

Ces pratiques gouvernementales ont été cependant violemment contestées en octobre 1990 par une *société civile spontanée* dont l'objectif est d'amener l'Etat à libérer l'espace public et à redéfinir les nouveaux principes organisateurs de la vie politique afin d'assurer à chaque citoyen un plein épanouissement. Il s'agissait essentiellement de libérer le peuple du joug du parti unique et de redynamiser la vie publique.

Ce processus de délégitimation du pouvoir s'est déroulé dans une atmosphère très violente mettant en scène deux forces politiques aux visions diamétralement opposées. Le parti au pouvoir qui voulait à tout prix contrôler le processus de démocratisation et l'orienter selon ses intérêts en utilisant la violence pour réprimer les mouvements contestataires. L'opposition, quant à elle, se radicalisait au fur et à mesure que le pouvoir l'oppressait et prônait une rupture brutale avec l'ancien système et avec tous ceux qui l'ont animé (Hetcheli, 2012 : 42).

Au cours de cette période, ces mouvements protestataires ont connu un relatif succès. Sans être totalement anéanti, l'Etat dictatorial perdait beaucoup de sa vigueur face aux dynamiques qui le secouaient de l'intérieur. Grignon et Passeron (1989 : 33) parleront de « *l'inversion pure et simple des valeurs dominantes* » et Bayart (1992) de véritable démocratie sociale ou de politique par le bas.

La démocratie étant un idéal, les mutations politiques et sociales au Togo doivent s'approfondir et s'enraciner dans les pratiques individuelles et collectives. Cela nécessite, de la part du corps social, l'apprentissage des valeurs, des règles, des normes et des principes qui fondent ce modèle de gouvernement. D'où une socialisation politique systématique des citoyens. Dans le cadre de la promotion de la culture démocratique en vue de la consolidation de la démocratie, la société civile a un rôle important à jouer. Comme le dit Hyden, la société civile constitue une troisième force à part l'Etat et les partis politiques et un véritable contre-pouvoir car ne versant pas ou n'étant pas autorisée à l'instrumentalisation des populations à des fins politiques et électorales. Il s'agit, pour cette société civile dépourvue d'ambition politique, de défendre les intérêts des populations et communautés mais aussi de former ces dernières afin de mieux les éclairer sur les handicaps à leur épanouissement et de servir d'espace de proposition des valeurs de citoyenneté ( Hyden, cité par Iwata, 2000 : 137).

Mais pour jouer efficacement ce rôle, la société civile doit disposer elle-même de certaines compétences.

## **2. La société civile en quête de compétences citoyennes**

La société civile togolaise a émergé spontanément dans les années 1990 sans que ses membres ne soient au préalable formés à l'action sociale. Ils se sont engagés en toute improvisation dans la lutte pour la démocratisation de la vie politique. A part un nombre infime de responsables d'associations qui ont quelques opportunités de se former à l'étranger, les acteurs de la société civile souffrent de manque de connaissances et de technicités requises pour intervenir de façon méthodique, efficace, efficiente et professionnelle.

Fort de ce constat, ils intègrent dans leurs programmes d'activités des formations de renforcement de capacités de leurs membres. De par leur détermination et engagement, les membres de ces organisations ont réussi à développer des capacités pédagogiques et techniques, des compétences de responsabilité, de don de soi, de solidarité et de partage qu'on peut mettre sous le vocable de compétence citoyenne.

Par ailleurs, ils adhèrent à des organisations sous-régionales, régionales et internationales, ce qui leur permet de participer à des rencontres internationales, lesquelles, en créant le cadre de partage de connaissances, leur confèrent des compétences de la vie associative.

Toujours dans la quête de compétences et surtout pour rendre leurs actions efficaces et visibles, ces organisations de la société civile ont créé des cadres qui les regroupent en confédérations, unions, forums

et concertations. La FONTGO, l'UONGTO, le RESOKA, la FODES, la CONGREMA, le COADEP, le RESODERC, la CNSC<sup>1</sup>, etc. sont des exemples types qui permettent aux organisations de la société civile togolaise de mener des actions concertées. Cette démarche des organisations de la société civile s'inscrit dans la réflexion de Bauby (1996) qui estime que le principal remède à la survalorisation du politique se trouve dans le redéploiement de la société civile, d'un contre-pouvoir, la promotion d'un espace public dans une problématique de réseaux sociaux.

Bien qu'ayant des objectifs particuliers selon leurs domaines d'intervention (paix, gestion des conflits, droits humains, civisme, citoyenneté, élection...), ces organisations mènent leurs luttes en mettant ensemble leurs compétences et savoir-faire quand il s'agit des questions d'intérêt général : « *Nous avons compris très tôt que notre succès réside en la force de l'union. Nous ne gagnerons rien en rang dispersé* », selon le directeur du conseil d'administration d'un réseau d'OSC.

Ces associations, composées pour la plupart de personnes issues de différents groupes ethniques, essaient de par leurs activités de favoriser d'une manière ou d'une autre l'émergence d'une culture nationale et donc d'une identité nationale qui transcende les particularismes ethniques. En effet, dans la plupart de ces structures, les identités particularistes subissent une sorte d'altération et les membres acquièrent une nouvelle identité qu'on peut qualifier volontiers d'identité citoyenne.

### **3. Proximité sociale et efficacité d'action**

Les mouvements des années 1990 qui ont secoué les régimes à parti unique, œuvre d'une société civile embryonnaire et se manifestant dans les grands centres urbains ou les capitales, avaient donné l'impression que la société civile est un phénomène essentiellement urbain et intellectuel. Aujourd'hui, les organisations

---

<sup>1</sup> FONTGO = Fédération des ONG du Togo,  
UONGTO = Union des ONG du Togo  
RESOKA = Réseau des ONG de la Kara  
FODES = Fédération des Organisations de Développement des Savanes  
CONGREMA = Collectif des ONG de la Région Maritime  
COADEP= Conseil des ONG et Associations de la Région des Plateaux  
RESODERC = Réseau des Organisation de Développement de la Région Centrale  
CNSC = Concertation Nationale de la Société Civile

de la société civile sont plus proches des citoyens qu'hier ; ce qui leur confère une certaine légitimité. Elles disposent de plus en plus des équipes de relai et d'antennes à l'intérieur du pays et organisent des tournées de sensibilisation.

En effet, nombre d'organisations de la société civile togolaise ont choisi les communautés à la base comme cibles prioritaires de leurs actions. La majorité de ces structures sont implantées au sein des collectivités bénéficiaires et partagent plus ou moins leurs réalités quotidiennes. Elles mènent des actions de proximité et développent des actions fondées sur des approches participatives, ce qui permet aux populations de s'impliquer dans la gestion de leurs affaires communautaires.

De plus, on note un engouement des organisations de la société civile à s'investir dans la formation citoyenne des populations. Ces actions de formation sont le plus souvent menées par des organisations de la société civile dites « élitistes ». Ce sont des organisations formées des élites et intellectuels qui travaillent souvent dans la capitale et qui se frottent régulièrement aux services techniques de l'Etat et aux représentants des partenaires au développement (CIVICUS, 2006 : 38). Cette formation se fait à travers des ateliers de formation, des tables rondes, des campagnes de sensibilisation sur des thèmes divers et variés touchant la politique, l'environnement, l'économie, la traite des enfants, les instruments juridiques nationaux et internationaux, etc.

Aussi les médias privés sont-ils souvent mis à contribution pour la formation civique. En effet, avec la libéralisation de la presse, plusieurs médias privés ont vu le jour aux côtés des médias publics. On peut dénombrer au Togo plusieurs organes audio-visuels émettant de la capitale et des villes secondaires, des organes de la presse écrite qui diffusent des informations contradictoires qui permettent aux citoyens de se faire une opinion des questions d'ordre public et aussi pour les changements de comportements.

Aucune démocratie véritable ne peut se construire au sommet comme l'affirme un responsable d'Association spécialisée en éducation à la citoyenneté : « *Convaincus que les habitudes ne peuvent changer aussi promptement au sommet, notre cible prioritaire est donc la base.* »

L'exhortation est alors faite à travers les conférences sociales pour la prise en charge des besoins au niveau local, base principale de la dynamique démocratique, a conduit à une organisation largement élaborée et à une indépendance des communautés villageoises :

« Après les avoir sensibilisé sur leur rôle dans le développement, après que nous ayons suscité en eux l'idée qu'ils sont indispensables au fonctionnement du système étatique, ils n'ont plus vraiment besoin de nous si ce n'est pour leur apporter quelque assistance technique en matière de conception des projets pour résoudre leur propre problème », nous a fait savoir un responsable de plateforme d'OSC.

Le rôle d'informatisation en matière de communication politique longtemps dévolu aux partis politiques est récupéré par les organisations civiles face à un détournement d'objectif des premiers qui ne s'attèlent plus aujourd'hui qu'à la conquête du pouvoir. Les sensibilisations pour une culture démocratique sont désormais du ressort des OSC qui, grâce aux antennes, aux équipes de relais, bref à leur proximité sociale, sont entrain de cultiver chez les citoyens les valeurs démocratiques :

« Au niveau de la base, nous avons des membres qui sont les jeunes promoteurs de la paix (JPP). Ces jeunes sont au nombre de 80 sur toute l'étendue du territoire et forment puis sensibilisent les populations sur les normes démocratiques, les règles et les procédures électorales. Leurs interlocuteurs directs sont les responsables religieux et traditionnels », déclare le directeur d'un regroupement d'OSC.

En milieu rural où les populations sont restées très éloignées de l'actualité politique, ce qui ne leur permet pas de choisir leurs dirigeants librement, les médias privés ont joué à cet effet un important rôle. Les émissions en langues locales par les radios communautaires, les débats ouverts sur la politique permettent aux populations de se prononcer et de donner leurs avis sur les affaires courantes de la nation participant ainsi à l'essor de la culture démocratique.

Plus importantes en nombre, les couches populaires semblent détenir la destinée de toute la nation. Avisées, les organisations de la société civile ont plus concentré leurs efforts dans cette couche de la population stipulant l'idée que le changement doit s'opérer par le bas. Grâce à ces initiatives, les populations sont conscientes que les dirigeants ont un compte à leur rendre et participent ainsi à « la gestion participative » des affaires publiques. De plus en plus, ce sont les citoyens qui éprouvent le besoin d'être informés et d'être éduqués. Ils ont ainsi compris à travers les premières expériences qu'ils ont un rôle à jouer dans la transformation de leur pays.

Les OSC forment et sensibilisent les citoyens sur plusieurs thèmes qui donnent des effets sur le parcours démocratique au Togo comme une élection relativement pacifique, les mobilisations non violentes surtout lors des campagnes électorales. Ces effets positifs sont constatés aux différents scrutins en 2007, 2010, 2013 et 2015.

Ces formations sont appréciées par les participants ainsi que s'exclame un citoyen sorti d'un atelier de formation à la paix :

« Rien ne sera plus comme avant. Je n'aurai plus jamais vingt ans. J'envie la jeunesse parce qu'elle a commencé très tôt ce que moi je ne peux faire qu'à 40 ans. Elle au moins a la chance de bénéficier de programmes spéciaux d'éducation et de formation. »

Les OSC associent toutes les couches à la conception des projets et programmes. Ainsi, APED-Togo s'illustre à travers des conférences sociales. Un rapport produit par la Banque mondiale (2008) témoigne de cette nouvelle dynamique. Le rapport parle en termes de grands acquis.

La participation à la vie publique du pays est déjà fondamentalement rentrée dans les mœurs même des populations restées longtemps en marge des affaires du pays.

Dans certaines villes à l'intérieur du pays, à l'instar de Tsévié, Kpalimé et Sokodé (villes qui bénéficient actuellement du Programme d'Accompagnement de la Démocratie initié par l'Allemagne), il existe des mécanismes permettant aux populations de participer à la gestion des affaires de la commune avec des fortunes diverses. Il s'agit par exemple du QUADRILOGUE qui est un cadre qui réunit quatre types d'acteurs dans le cadre de la gestion de blocs de services essentiels à la population. Y participent la mairie, la société civile, les femmes du marché et les médias. Egalement, à travers le Plan de Développement Communal (PDC), il a été mis en place une cellule de communication qui comprend différents acteurs, notamment les représentants de la société civile, les radios locales, les services techniques de la mairie et les femmes. Dans ce domaine, la commune de Kpalimé paraît un exemple à suivre. En effet, en plus du QUADRILOGUE, la commune de Kpalimé recèle d'autres plateformes ou cadres de réflexion et d'action très actives dans la gouvernance des affaires communales. Il s'agit essentiellement des cadres de :

- Concertation de la Chefferie ;
- Concertation des CDQ et CVD ;
- Concertation des Organisations de la Société Civile ;
- Concertation des jeunes et Plateforme des médias.

L'existence de tout ce dispositif au niveau de la commune de Kpalimé



constitue un atout incommensurable pour l'amorce d'une gouvernance locale inclusive.

### **3. Société civile et dynamique de participation citoyenne**

#### **3.1 Société civile et défense des libertés fondamentales**

Depuis 1990, la lutte pour une libéralisation de l'espace public reste la charpente qui structurait les actions pour la démocratie. Malgré ces luttes, l'environnement politique dénote encore d'une gestion patrimoniale de l'Etat et une restriction des droits fondamentaux en démocratie. Ce processus de démocratisation étant inachevée, la lutte ne semble pas s'affaiblir. Les débats permanents sur la gestion des affaires publiques, les critiques ouvertement adressées aux responsables publics sont indicatifs à ce sujet.

Les comportements politiques des citoyens et des gouvernants s'inscrivent dans une logique opposée aux textes.

Aujourd'hui, les mobilisations en faveur de cette lutte s'intensifient et réduisent considérablement l'intervention de l'Etat même si la guerre reste ouverte entre civil et politique à cet effet. L'évolution politique sur le sujet est très remarquable si l'on fait un retour sur la vie sociopolitique il y a vingt ans. La floraison même des OSC de plaidoyer, entendues avant tout dans un domaine de résistance à l'Etat, n'est que le signe illustratif des efforts desdites organisations pour un espace de liberté. Au Togo, de juillet 1990 à nos jours, environ 12 200 dossiers ont été reçus. Près de 2 500 associations et syndicats ont reçu leurs récépissés (CNSC-CALYPSO, 2008).

Principalement, les organisations de la défense et de la promotion des droits de l'homme et de la femme se sont multipliées au cours de la dernière décennie et agissent de façon constante sur les dirigeants pour les contraindre à renoncer à des projets jugés faire obstacle à l'épanouissement des droits humains. Quelques fois, les pétitions et plaidoyers de ces organisations sont destinés à faire pression sur l'Etat afin de promulguer des lois ou conventions qu'il a ratifiées en matière de droits humains. C'est ce qui ressort des propos d'un leader d'une ONG qui lutte pour l'impunité au Togo :

« De nos jours, nous pouvons dire que l'autorité nous écoute beaucoup sur les questions sensibles à travers les plaidoyers que nous leur adressons. Nous avons eu à saisir le chef de l'Etat même sur certaines questions touchant à la nation et, en réponse, il nous a fait comprendre qu'il a donné des recommandations à tel et tel ministre. Nous avons continué à écrire à ces ministres en question et nous avons eu satisfaction de ces plaidoyers. Egalement sur l'abolition de la peine de mort, nous

avons fait un grand travail qui a porté ses fruits. Le nouveau code pénal qui est en train d'être rédigé est également le fruit de nos travaux quotidiens. »

Toutes ces actions traduisent l'effort continu des acteurs autres que l'Etat à la promotion d'un Etat de droit et à la garantie des libertés individuelles.

Les ateliers de formation et de sensibilisation qu'organisent le Collectif des Associations contre l'Impunité au Togo (CACIT), l'Association Togolaise pour la Défense et la Promotion des Droits Humains (ATDPDH) et leurs démembrés en matière de torture participent à l'éradication du phénomène. Les violations flagrantes faisant état de passer à tabac, de faire regarder le soleil pendant de longues heures, sont de moins en moins récurrentes. De façon singulière et non seulement à travers leur groupe de pression, ces organisations apportent une assistance juridique aux victimes de violation.

« Non seulement nous leur apprenons à connaître leurs droits mais aussi nous leur apportons une assistance juridique contre tout abus et contre toute violation de ceux-ci. Ne maîtrisant pas bien souvent les dispositions ou les procédures légales, ils sont toujours obligés de rester dans leur mutisme même accusés à tort. Il nous revient d'agir non en leur nom mais en leur apportant notre expertise. » (Propos recueillis lors d'un entretien avec un responsable d'une ONG de défense des droits humains).

Toutes ces actions des OSC ne sont pas dirigées contre l'Etat mais participent au contraire à son renforcement et à sa légitimité ; un Etat dans lequel chaque citoyen peut se reconnaître et s'épanouir. Ces mouvements, loin de détruire l'Etat, veulent plutôt le modeler et le rendre plus dynamique à travers une stratégie de contre pouvoir et d'éveil. « *Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément* » (Article 3, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789). Mais le pouvoir de l'Etat est restreint par le contrôle que les citoyens peuvent exercer à son égard. Et comme disait Locke, l'ordre politique existe pour protéger la personne, la santé et les biens, des propriétés qui sont inhérents à l'homme. Tout gouvernement qui ne respecte pas ce mandat est illégitime et le peuple détient, face à ce dernier, un droit de résistance (Locke, 1992).

C'est pourquoi, la société civile use de ses droits pour amener l'Etat à faire autant qu'il se peut le bien commun, à participer à la

préservation des acquis de la démocratie et la jouissance des droits qui sont légitimement reconnus aux citoyens. A cet effet, elle utilise tous les moyens légaux qui lui sont reconnus pour détourner l'Etat des objectifs autres que ceux explicitement définis par la loi et contribuent à l'épanouissement sociopolitique et économique des individus. La stratégie de lobbying, de plaidoyer et de pétition sont entrain de faire d'elles des acteurs dynamiques pour une démocratie plus élaborée et plus constructive. La société civile tente de jouer son rôle sans détruire l'Etat. Elle procède plus par des voies de dialogue et de pression que par la violence, à en croire un leader de la société civile :

« Lorsque nous parlons des droits de l'homme, le gouvernement a toujours tendance à croire que nos actions sont en faveur de l'opposition. C'est donc à travers des dialogues, des discussions et plusieurs échanges entre notre institution et le gouvernement que ce dernier a finalement compris que c'est dans les échanges et dans les contradictions que sort la vérité. Depuis que le gouvernement a compris ce message, il nous considère comme un partenaire et on demande notre avis sur beaucoup de questions liées au développement de notre pays. A partir de ce moment où le gouvernement comprend mieux le rôle de la société civile, il y a eu la prise en compte de beaucoup de revendications ; pas tout quand même. Mais je dis que c'est mieux qu'avant. »

Contrairement à l'analyse de Thriot (2002) qui montrait dans le cas malien que la violence reste le moyen privilégié dans les revendications de la société civile même à une période où le dialogue était possible, les modes d'expression de la société civile togolaise recourent de plus en plus au dialogue et aux tables de discussion : « *Le gouvernement réaffirme sa volonté à dialoguer en recevant ce jour le Collectif Sauvons le Togo* ». Tel est le titre à la une du grand quotidien national d'information du 28 juin 2012. Ceci n'exclut pas cependant que, dans les cas extrêmes où les politiques font la sourde oreille, les OSC fassent recours à d'autres moyens légaux autres que le dialogue.

### **3.2 La société civile et la domestication des violences électorales**

Le bon fonctionnement de la démocratie dans un système multipartite fait appel à la compétition entre les partis politiques. Les consultations électorales sont devenues aujourd'hui une plus grande préoccupation dans le paysage politique togolais. Alors que pour

Braud (1997), la norme électorale est un mode de gestion symbolique des conflits ; ici au contraire, le vote se traduit en termes de violence et de soulèvement populaire.

A cet effet, les OSC s'y sont investies particulièrement afin de créer un climat post électoral apaisé. Sous l'effet conjugué de la crise économique persistante et les frustrations résultant de l'échec de la transition, les résultats électoraux sont violemment contestés de l'intérieur avec des mouvements populaires qui résultent en des morts d'homme et de femme et en destruction de biens publics. Mais en 2007, 2013, 2010 et récemment en 2015, respectivement années d'élections législatives et présidentielles, les manifestations de rue, bien qu'étant effectives, ne se sont pas soldées par de violentes émeutes comme on l'avait constaté auparavant : 1998, 2003, 2005. Les uns pouvaient poser l'hypothèse d'une maturité politique subite, d'autres la psychose qu'a créée la période post-électorale de 2005 avec son cortège de morts (Adjarba, 2009).

Mais en tout état de cause, les organisations de la société civile ont largement contribué à la création de ce climat relativement stable. Parlant des mécanismes d'alerte précoce et de l'éducation à la non-violence, un responsable d'une ONG à vocation politique soutient :

« A travers le mécanisme d'alerte précoce, nous avons connaissance des signaux de mécontentement de la population et des irrégularités qui peuvent conduire à des troubles. Alors nous saisissons l'autorité compétente afin qu'elle prenne ses dispositions et nous lui faisons des propositions et recommandations pour prévenir des dérapages. Au total, 180 volontaires de la paix ont été formés pour l'élection de 2015 afin de sensibiliser la population sur la non-violence. »

Les OSC ont fait un important travail de terme grâce à la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce, aux ateliers de formation et d'éducation à la paix et à la non-violence prédisposant ainsi les citoyens à une culture de la paix, à la préservation de la vie et des biens publics.

« Tout s'élabore toujours au niveau des citoyens. Ils sont les nerfs de la nation. Quand ils seront suffisamment pétris des valeurs dignes d'un véritable citoyen, tout ira de soi et la démocratie ne souffrirait plus d'aucune ambiguïté », laisse entendre un responsable de la société civile.

Des organisations, à l'instar de WANEP (West Africa Network for Peacebuilding) comme l'indique son nom, SOS civisme, Forum Togolais de la Société Civile pour le développement, GF2D, WiLDAF, pour ne citer que celles-là, ont joué un rôle important à cet

effet. La logique de résolution pacifique des conflits est devenue un des principes fondamentaux de ces organisations qui s'évertuent à instaurer un environnement sociopolitique serein, pierre fondatrice d'une démocratie apaisée.

Au niveau des principaux protagonistes (opposition et mouvance présidentielle) de la vie politique, les OSC se sont aussi illustrées à travers des consultations et les entretiens avec les responsables de partis politiques. Les tragédies électorales de 2005 n'ont fait que renforcer leur engouement pour une issue pacifique à la crise sociopolitique.

Loin de faire un éloge des OSC, il y a lieu de reconnaître que des efforts doivent être plutôt appréciés à leur juste valeur et sont loin d'être considérés comme une fin :

«La construction de la démocratie dans un peuple qui y est entré brutalement doit être un travail de longue haleine. Nous avons amorcé un processus qui est loin d'être achevé pour si peu de temps. Mais les effets sont plus visibles juste en faisant un effort de recul, de comparaison », nous a confié un bénéficiaire des actions d'une OSC.

Sur le même aspect, nous avons retenu la déclaration suivante du responsable d'une plateforme d'OSC :

« Bien que ce ne soit pas un mandat, la population nous demandera des comptes. Avec la crise des politiques, nous portons l'espoir de toute une nation. Et nous avons compris que nul ne peut prétendre à la démocratie dans un environnement de conflit. En matière électorale, ultime source de conflit dans le pays, nous nous sommes largement investis ».

La grande difficulté en la matière se résume à la déclaration suivante :

« même au cours des décisions concernant les résultats des urnes, nous avons souvent été obligés de partager l'affirmation selon laquelle, les décisions de la cour constitutionnelle sont de dernier recours et donc irrévocables », regrettait un responsable d'association à vocation éducative.

C'est la raison fondamentale qui oriente les acteurs à partir du bas, même si on peut leur reprocher de participer à la passivité des citoyens. C'est sous cet angle que nos propos rejoignent le développement de Gramsci faisant de la société civile un ensemble d'institutions qui font éclore les idéologies et grâce à leur force de

mobilisation les répandent au sein de la population (Gramsci, cité par Berger, 1987). De façon très illustrative, les populations répondent aujourd'hui massivement aux appels des OSC aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays malgré les intimidations et les répressions.

### **Conclusion**

Dans un processus de démocratisation, la société civile peut servir de vecteur à l'élargissement des libertés fondamentales, à la promotion des droits humains, à la bonne gouvernance et au polissage des mœurs politiques.

A la suite des enquêtes empiriques et documentaires, nous avons noté que les OSC togolaises, après la conférence nationale souveraine, continuent par s'illustrer sur le plan démocratique à travers leur lutte pour la libération de l'espace public. Elles jouent un grand rôle dans le monitoring électoral, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la promotion des droits humains, l'éducation à la paix et à la citoyenneté...

L'étude a établi donc une forte corrélation entre les OSC et la démocratie. En effet, les groupes quelques fois spontanés qui luttèrent pour la démocratie, ceux que nous appelons par anticipation société civile, continuent par jouer un rôle considérable dans l'orientation politique du pays.

Aujourd'hui, face à la réticence des politiques à démocratiser complètement les institutions de l'Etat, ces organisations se mobilisent pour contraindre les dirigeants à cet effet ; en les obligeant au respect des libertés fondamentales grâce notamment aux pétitions et lobbyings régulièrement organisés. Grâce aussi aux sensibilisations de ces organisations, les citoyens acquièrent progressivement une culture démocratique entraînant un assainissement du climat sociopolitique au Togo. Les indicateurs les plus visibles sont entre autres, la multiplication des centres de participation des citoyens surtout à travers la floraison des presses privées critiques qui se prononcent sur les questions d'intérêt général, les périodes électorales relativement apaisées grâce aux sensibilisations de ces organisations depuis 2007. En travaillant à transformer le système de gouvernance, la société civile ne s'inscrit pas dans une logique dialectique mais dans un schéma systémique où Etat et société civile sont inconcevables l'un sans l'autre.

Cette étude a tenté d'établir une corrélation entre la nouvelle génération de la société civile togolaise et le processus de consolidation de la démocratie au Togo. Les données d'enquête et les

recherches documentaires nous permettent de dire que la société civile est devenue un important acteur de la démocratie.

Au-delà de la spécificité de chaque trajectoire nationale, les processus d'émergence des sociétés civiles confirment l'hypothèse du lien consubstantiel entre la problématique de la démocratie et celle de la société civile. Cependant, au-delà de leurs efforts, ne doit-on pas s'interroger sur la politisation des OSC de nos jours ?

### Références bibliographiques

- ADJARBA A., *Les facteurs explicatifs des élections sans violence au Togo : cas des législatives d'octobre 2007*, Mémoire de maîtrise de sociologie politique, Université de Lomé, 2009.
- BAUBY P., « Survalorisation du politique, volontarisme étatique et pouvoir technocratique », in MAPPA S. (dir.), *Puissance et impuissance de l'Etat*, Paris, Karthala, 1996.
- BAYART J-F., *La politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala, 1992.
- BERGER G., « La société civile et son discours », *Commentaires*, vol 12, N°46, 1987, pp 271-278.
- BRAUD P., *Science politique, la démocratie*, Paris, Seuil, 1997.
- CIVICUS, *Etude diagnostic de la société civile togolaise*, Lomé, 2006.
- Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 aout 1789
- GRIGNON C. et J.C. PASSERON, *Le savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard, 1989.
- HABERMAS, Jürgen, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997.
- HETCHELI K.F.L, « Société civile et processus de démocratisation au Togo : de l'affrontement à la collaboration », in *Journal de la Recherche Scientifique de l'UL*, Série B, vol.9, N°2, 2007, pp. 119-129.
- HETCHELI K. F. L. « Démocratie électorale et violence politique au Togo », *Revue Perspectives & Société*, Vol.3, N°2, Cotonou, CAREDE, juillet 2012, pp. 31-56.
- IWATA T., « La Conférence Nationale Souveraine et la démocratie au Togo, du point de vue de la société civile », *Africa Development*, Vol. XXV, N° 3&4, 2000, pp.135-160.
- LOCKE J., *Traité du gouvernement civil*, Trad. de MAZEL D., Paris, Flammarion, 1992.

*Rapport d'étude sur les Organisations de la société civile au Togo*,  
CALYPSO, Banque Mondiale, 2008.

THIRIOTC., « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation de la démocratie en Afrique : Elément de réflexion à partir du cas de Mali », *Revue internationale de politique comparée*, 2002, pp. 277-295.